

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Oyem : des médicaments aux dispensaires fonctionnels du Woleu-Ntem

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

LES 46 dispensaires fonctionnels dans la région sanitaire nord comprenant les départements du Ntem (Bitam), Woleu (Oyem), Okano (Mitzic), Haut-Ntem (Minvoul) et Haut-Komo (Medouneu), ont été ravitaillés en médicaments et autres consommables dernièrement à Oyem.

Ces lots étaient composés, entre autres, d'anti-inflammatoires, d'antipaludiques, d'antalgiques, de produits de pansement et d'antibiotiques. Ces produits pharmaceutiques ont été transmis par le gouverneur de la province du Woleu-Ntem, Jules Djéki, aux différents médecins-chefs et représentants des structures sanitaires bénéficiaires.

Selon le directeur régional de santé Nord (DRS), Dr Ludger Boulingui Boulingui, "les dispensaires sont sous la tutelle de la Direction régionale de santé. Nous avons déjà livré la première tranche annuelle des médicaments pour l'année 2022. Ce lot de médicaments a été acheté auprès de l'Office pharmaceutique national, par la seconde tranche budgétaire de la même année 2022".

Les médecins-chefs ont reçu des instructions fermes pour distribuer ces médicaments équitablement dans les dispensaires bénéficiaires qui sont à leurs charges. Ce en vue de soins gratuits en faveur des populations villageoises qui demandent à bénéficier, de temps à autre, et autant que faire se peut, de soins gratuits de proximité.

Les représentants des structures de santé gratifiées par cette dotation ont remercié le gouvernement pour cette attention portée dans le cadre de la politique de santé pour tous, prônée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba.



Remise symbolique du lot des médicaments au DRS par le gouverneur Jules Djéki.

Photo : PME

MAIRIE DE LA COMMUNE DE GAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : Mercredi 26 avril 2023
Appel d'offres : N° 001-AOO/2023/POM/DN/CM/SG/VILLAS
Nom du projet : Renforcement des recettes propres de la Mairie de Gamba
Source de financement : Budget du Conseil Municipal, exercice 2023

1. OBJET

La Mairie de Gamba lance un appel d'offres pour la construction de cinq (05) villas à usage locatif.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en deux (02) lots :

- Lot n°1 : deux (02) villas de trois chambres et une (01) villa de deux chambres ;
- Lot n°2 : deux (02) villas de trois chambres.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou les deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les deux lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire des deux (02) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA par lot. Ce montant est de cent mille (100 000) francs CFA par lot

pour les PME disposant d'un agrément PME conformément à l'arrêté n° 032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais de passation des marchés publics.

Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse suivante :

MAIRIE DE GAMBA

CABINET DU MAIRE

SECRETARIAT GENERAL

BP. 30 GAMBA
Tél. 077 00 97 12/062 68 61 72/066 03 09 06
E-mail :
arnaudmpira06@gmail.com
ulrichboussouka@gmail.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le Vendredi 26 mai 2023 à 09 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours**.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le Vendredi 26 mai 2023, à 10 heures dans la salle de réunion du Conseil Municipal de Gamba.

Le Maire de la Commune de Gamba



Le Directeur Général des Marchés Publics

